



• AGRIBIO 84 •
Les Agriculteurs BIO du Vaucluse



2019

La ferme du Colibri

MARAICHAGE SUR PETITES SURFACES EN AGROFORESTERIE

CARTE D'IDENTITÉ

Description de la Ferme / historique

- Installation hors cadre familial en pluri-activité les 3 premières années (professeur de musique à temps partiel), sans subvention ni formation agricole, 3 mois d'expérience agricole
- Investissements fonciers (habitation et terre) réalisés sur fonds propres
- Choix de l'agriculture bio et de l'agroforesterie à la création de la ferme

Finalités

- Produire une alimentation de qualité avec le - d'impact possible sur l'environnement
- Développer une agriculture durable, artisanale, qui s'écarte du modèle industriel et s'inspire de l'Agriculture Paysanne
- Être indépendant dans la gestion de mon activité et développer la coopération pour commercialiser ma production

Superficie : 1,6 hectares (propriétaire du terrain)

- 9 300 m² de Maraîchage
 - 200m² sous tunnel froid
 - 1 200 m² d'arboriculture
 - 4 300 m² de surface de biodiversité/jachère
- L'ensemble de la parcelle constitue un Système Agroforestier de type verger-maraîcher.

Productions

- 15 espèces de légumes
- 4 espèces fruitières : figue et prune commercialisées (- de 5 % du CA)



Installation

2012



Certification bio



1,1 UTH

Statut agricole
entreprise individuelle



Lieu

Le Thor (84)
Milieu rural non isolé



EQUIPEMENT MATÉRIEL & INFRASTRUCTURES

- Tunnel froid de 50m² pour pépinière
- Porte outils léger type motoculteur x 2
- Tondobroyeur avec lame déportée
- Griffon 80cm, 2 sarclofraise (90cm et 55 cm)
- Bineuse, butteur à disques, soc butteur, houe maraîchère avec bineur
- Semoir manuel de précision
- Dérouleuse de paillage plastique manuelle, désherbeur thermique 5 buses
- Pulvérisateur à dos électrique, souffreuse à dos manuelle
- Station de lavage des légumes, halle de stockage 20m² +atelier 20m²
- 2 pompes de surfaces
- Véhicule utilitaire léger

Auto
construction
+ occasion

→ Satisfait du parc matériel



TYPE DE SOL ET ENVIRONNEMENT

- Sol très adapté au maraîchage (homogène et texture favorable)
- Avant : céréales et jachère
- Climat : mistral 100 jours par an, période estivale chaude et sèche
- Sol lessivage important et érosion



L'arbre et la haie sont des éléments essentiels et structurants sur la ferme, ils facilitent la gestion de l'itinéraire des cultures maraîchères.

TECHNIQUE - PRATIQUE AGRICOLE



Travail du sol

- Travail du sol superficiel (max 10 cm)
- Motoculteur sarclage et griffon > fertilisation > paillage plastique si besoin > plantation



Fertilisation

- Tourteau de ricin
- OvinAlp (bouchons)
- Broyat en fin de culture
- Engrais vert PC en fonction des saisons et des conditions climatiques
- Extraits fermentés (consoude, bardane, etc.)



Irrigation

- Forage : quantité suffisante
- PC : goutte à goutte, micro aspersion



Désherbage

Outils manuels, buteuse, pousse pousse, paillage plastique, occultation, désherbage thermique



Semis & plantations

50 % des plants sont produits sur la ferme



Stratégie de protection des cultures

- Traitements phytos peu fréquents (sluux contre limaces, soufre)
- Haies et arbres autour de la parcelle



Rotations : réflexion approfondie

TEMPS DE TRAVAIL



Temps passé (haute/basse saison)

- Été : 57 h/sem (astreinte le WE)
- Hiver : 27 h/sem



Répartition

	Été	Hiver
• Production	42 h	19 h
• Commercialisation	12 h	5 h
• Administratif/réunions	3 h	3 h



Vacances

Vacances/repos/loisirs planifiés en fonction des saisons.

COMMERCIALISATION

- Toute la production est commercialisée dans un cercle de 25 km autour de la ferme
- 1 magasin de producteurs : 80% du CA
- 3 magasins spécialisés
- 52 semaines de vente par an
- Pas d'achat revente



RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

	2019
Chiffre d'affaires	27 444
Crédit d'impôt	3 500
Charges opérationnelles	2 404
Semences et plants	2 201
Engrais, amendements	203
Charges structure	16 582
Petit outillage/équipements	1 977
Carburants	232
Eau, gaz, électricité	1 040
Sous traitance	384
Carburant (déplacements)	184
Entretien/réparation	759
Assurance	703
Honoraires	347
Frais magasin de producteurs	5 312
Frais communication	583
Impôts et taxes	828
Charges sociales MSA	2 835
Amortissements	1 398
Résultat net	11 958
Revenu	11 958
Capacité d'inv.	0

Le magasin de producteurs prélève 20 % du CA pour les frais de gestion, ce qui représente une charge importante mais nécessaire. En 2019 Nicolas se déplace en voiture électrique : moins d'essence.

Le résultat permet à Nicolas de bien se rémunérer mais ne laisse pas de marge de sécurité.



CHIFFRES CLÉS

Revenu mensuel : 1 000 €

Investissements

- Matériel : 10 170 €
- Forage : 3 000 €
- Serres : 350 €
- Achat terrain : 20 000 €

Chiffre d'affaires

- 2017 : 19 036 €
- 2019 : 31 872 €

QUALITÉ DE VIE

Charge de travail convenable - 2/5
astreinte d'être présent tout le temps



Adéquation charge de travail/revenu - 1/5

Pénibilité (1 : très pénible / 4 : pas du tout)

- Technique : 4/5
- Morale : 4/5
- Physique : 2/5

Main d'œuvre saisonnière env. 175h réparties sur l'année. Très investi dans les réseaux agricoles (CIVAM, Agribio, conf, etc.) et projets de recherche Mutualisation pour l'approvisionnement et la vente

Bilan depuis 2012 : Le métier est valorisant mais mériterait une rémunération plus élevée. La coopération est la clé de voûte pour commercialiser la production dans de bonnes conditions. Le débouché en magasin de producteur est particulièrement adapté à une petite ferme.

Projets

- Participer au développement d'agro-équipement dédié au maraîchage sur petite surfaces.
- Développer la coopération pour consolider le système de commercialisation en circuit court.

TÉMOIGNAGE



Conseils aux futurs installés

*Bien produire est beaucoup plus facile que bien vendre !
Il ne faut pas négliger son système et sa stratégie de commercialisation pour que l'aventure soit heureuse !
La satisfaction sera au rendez-vous avec un peu d'audace, du courage et de la persévérance ; ne pas craindre de s'investir et coopérer avec d'autres fermes, bref ne pas rester tout seul !*

Réalisation : décembre 2020

Fiche réalisée dans le cadre du projet PimAB 2018-2020 : production innovante en maraîchage bio.

Pour plus d'informations, contacter Oriane Mertz :
06 95 96 16 62 ou oriane.mertz@bio-provence.org



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural



RÉGION SUD
PROVENCE ALPES
CÔTE D'AZUR



• AGRIBIO 84 •
Les Agriculteurs BIO du Vaucluse



• AGRIBIO 13 •
Les Agriculteurs BIO des Bouches-du-Rhône



Réseau BIO de
Provence • Alpes • Côte d'Azur



CIVAM
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR